

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
TARIFS POUR ÉGOUT

	2009	
	Égout	Réserve
A) Résidentiel pour chaque logement:	275	7
B) Stations de service, ateliers de réparation ou de débosselage de véhicules automobiles, gaz bars, libre-service avec dépanneurs, pâtisseries, boulangeries, commerces de détail, toilettage d'animaux:	545	15
C) Bars-salons, salles de spectacles, fleuriste (avec serre), ateliers de nettoyage de vêtements, entreprises de services publics, centre de réparation, centre de conditionnement physique, lave-auto à la main, entreposage et vente de moteurs hors-bord, concessionnaires d'automobiles et industries:	886	24
D) Magasins d'alimentation de 500 m ² et plus, hôtels non licenciés, maisons de pension de 10 chambres et plus, laveries avec moins de 5 machines, hôtels de moins de 30 chambres:	1 288	35
E) Restaurants et salles à manger:		
- moins de 50 places	726	20
- entre 50 et 100 places	1 176	32
- entre 101 et 150 places	1 739	47
- 151 places et plus	2 077	57
F) Hôtels-môtels, auberges licenciées, salles de quilles avec bar, laverie avec 5 machines et plus:	2 123	58
G) Complexes hôteliers de 30 chambres et plus, lave-autos automatiques, usines de béton:	4 081	111
H) Magasins d'alimentation de moins de 500 m ²	545	15
I) a) Salons de barbiers et salons de coiffure par chaise de travail selon la nomenclature 1 chaise de travail et salon de beauté:	275	7
b) Bureaux et cabinets de professionnels ainsi que tout autres commerce et/ou usage complémentaire non défini dans les paragraphes précédents: sous réserve de l'exclusion prévue à l'article 7 du règlement 2000-05-2	275	7